



Élections du 18 mars 2014

Commission de la formation et de la vie universitaire Collège : usagers

Section Sciences et Technologie

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD

Vu les articles L712-1 et suivants, L719-1, L 953-2 et D 719-1 à D719-40 du code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Paris-Sud ;

Vu la décision 2014-5 portant organisation des élections aux trois conseils ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement

Considérant que les élections du collège des usagers à la commission de la formation et de la vie universitaire, qui se sont déroulées le 18 mars 2014 font apparaître, sur les procès-verbaux de dépouillement, les résultats suivants :

Nombre de sièges à pourvoir : 8 titulaires/ 8 suppléants

Nombre total d'inscrits : 12191

Nombre total de votants : 1317

Nombre total de bulletins nuls : 39

Nombre total de suffrages exprimés : 1279

ONT OBTENU

DESIGNATION DES LISTES	NOMBRE TOTAL DE VOIX
BOUGE TON CAMPUS AVEC LES ASSOC PARIS-SUDIENNES	1060
UNEF ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES	219

Considérant que le quotient électoral est de : $1279/8=159.8$

Il convient d'attribuer :

- 7 sièges à la liste « **BOUGE TON CAMPUS AVEC LES ASSOC PARIS-SUDIENNES** »

- 1 siège à la liste « **UNEF ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES** »

DECIDE

Article 1er : sont proclamées élues au collège des usagers de la commission de la formation et de la vie universitaire, les personnes suivantes :

Titulaires	Suppléants
LAGET Baptiste	DELABARRE Margot
CONTAL Alice	BLOCH Jason
JOULIN Fabien	SAVILOV Anna
NDRIASY Valiarisoa Sarah	HEEM Kévin
LIN Jérôme	NEUMANN Quentin
SOUSTELLE Marie	BOUCHER Lucia
VINCENT DIT MAHAUT Jeremy	PARADIS Maxime
SAFWAT Véronia	VINARNICK Nicolas

Article 2 : La directrice générale des services de l'Université Paris-Sud est chargée de l'exécution de la présente décision.

Les réclamations ou contestations relatives à la préparation, au déroulement des opérations de vote ainsi qu'à la proclamation des résultats devront être déposées au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats devant la Commission de Contrôle des Opérations Electorales (Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de saint Cloud 78011 VERSAILLES).

Fait à Orsay, le **21 MARS 2014**

UNIVERSITÉ
PARIS
SUD
PRESIDENCE
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex
Professeur Jacques BITTOUN